Augmenter les salaires, c'est bon pour notre Sécurité sociale !

À condition de ne pas supprimer les cotisations, comme le propose le RN !

Le 3 novembre, au 20 heures de TF1 et sur la lancée sur tous les plateaux TV et radios, Jordan Bardella a refusé toute hausse du SMIC : « La hausse du SMIC, d'abord, c'est une augmentation de charges pour les très petites et moyennes entreprises, et cela concerne surtout uniquement 2 millions de salarié·es ».

Pour remplacer cette hausse, il avance une autre mesure, qu'il présente comme plus généreuse puisqu'elle toucherait davantage de salarié·es : « La mesure que nous proposons permet à l'ensemble des entreprises françaises d'augmenter de 10 % les salaires de l'entreprise […] et qui concernerait non pas 2 millions de salarié·es, mais potentiellement 15 millions de salarié·es ». Pour justifier ce choix, il ajoute : « le coût du travail est beaucoup trop élevé ».

Tout est dans le mot « permet ». Le RN ne garantit aucune augmentation : il propose seulement d'autoriser les employeurs à en accorder une, sans payer de cotisations. Le SMIC, lui, se fixe par décret, et un gouvernement pourrait donc le relever : le RN le refuse. Les autres salaires dépendent de chaque employeur, et rien n'empêche déjà une entreprise de les augmenter. Les 15 millions de salarié·es cités pourraient donc être concerné·es, mais aucun n'est assuré d'être augmenté.

Prenons un exemple. Une entreprise qui aurait de toute façon augmenté ses salaires de 3 % pour suivre l'inflation le fera sans payer de cotisations. Les salarié·es ne gagnent rien de plus. En revanche, la Sécurité sociale perd des recettes.

Car les cotisations ne sont pas des « charges ». Elles font partie du salaire : c'est notre salaire socialisé, qui finance l'assurance maladie, l'hôpital, les retraites et l'autonomie. Une hausse de salaire sans cotisations ne compte ni pour la santé ni pour la retraite. Le RN affirme que sa mesure ne coûterait rien à l'État, mais il ne dit pas ce qu'elle coûterait à la Sécurité sociale. C'est pourtant la question qui se pose au moment où les hôpitaux manquent de moyens et où le PLFSS 2027 est en débat.

Pour le CODEF, une hausse de salaire digne de ce nom se fait avec ses cotisations. Nous refusons toute nouvelle exonération, quel que soit le prétexte, et nous demandons :

- la remise en cause des exonérations existantes, dont les gouvernements eux-mêmes reconnaissent les effets d'aubaine ;
- l'indexation des salaires sur les prix, cotisations comprises ;
- un financement de la Sécurité sociale à la hauteur des besoins de l'hôpital et des usager·ères.

Augmentez les salaires, avec leurs cotisations. Augmentez les retraites. Défendons notre Sécurité sociale.

20 Novembre 2026